



LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL...

Conseils pratiques !

CONCEPTION

Cellule Environnement (UWE)

EDITEUR RESPONSABLE

✚ Olivier DE WASSEIGE, *Administrateur délégué de l'UWE*

GRAPHISME/ILLUSTRATION

✚ Pascale RIGAUX

Crédits photos :

INASEP (p.11), Engie Electrabel (p.14), Club EMAS Wallonie (p.15), Traiteur Paulus (p.17), Ateliers Jean Del'Cour (p.24), INTRADEL (p.30,34), Prayon (p.36), Idema (p.39), Commission Européenne/Marcel Van Meesche (p.41), Service Public de Wallonie (p.18, 43), IsoHemp (p.51), GSK (p.52), Bietlot (p.54).

DÉCEMBRE 2020

Publication gratuite imprimée
sur du papier recyclé et certifié FSC



AVANT-PROPOS

La mise en place d'une gestion environnementale au sein d'une entreprise est le fruit d'une démarche volontaire et vue à long terme. La première question à se poser est : « pourquoi développer un Système de Management Environnemental (SME) » et non « comment ». Les facteurs déclencheurs peuvent être multiples, cependant, une des clés de la réussite réside dans la volonté de changement de la direction. Cette approche doit être positive afin de transformer la gestion de l'environnement en **opportunité**.

La mise en place d'un SME apportera alors de nombreux avantages au niveau organisationnel, financier, concurrentiel ou encore réglementaire. Cela permettra de se pencher plus en profondeur sur le fonctionnement interne de l'entreprise et l'améliorer en innovant et en mettant un premier pied dans **l'économie circulaire**.

Il existe autant de systèmes de management environnemental que d'entreprises. Dès qu'une entreprise décide de structurer sa gestion environnementale en s'inscrivant dans une **démarche d'amélioration continue**, elle crée un SME. Celui-ci peut aussi être reconnu officiellement, s'il répond aux exigences de standards tels que la norme ISO 14001 ou le règlement EMAS.

À travers cette publication, la Cellule Environnement de l'Union Wallonne des Entreprises souhaite informer les entreprises sur les SME, partager son expérience et les pratiques vues dans les entreprises, mais également les sensibiliser à une bonne gestion de l'environnement. Ce document ne vise pas l'exhaustivité mais répond à une demande des entreprises en recherche d'informations et de sources d'inspiration pour optimiser leur démarche environnementale.

Notons que ce document se veut **pratique et pragmatique**, de sorte qu'il est constitué d'exemples concrets, de témoignages d'entreprises, d'illustrations, de conseils et de sources d'informations complémentaires.

*Bonne lecture et bon travail... vers un management
environnemental tout naturel de votre entreprise !*

**La Cellule Environnement
de l'Union Wallonne des Entreprises**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT DE DÉMARRER...

#1 UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, C'EST QUOI ?	07
1. Les étapes à suivre	08
2. Les avantages	10
#2 LES RECONNAISSANCES OFFICIELLES	13
1. ISO 14001	13
2. EMAS	14

ACTION !

#0 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE	20
#1 PLANIFIER	27
#2 METTRE EN ŒUVRE	31
#3 ÉVALUER	35
#4 AMÉLIORER	38

POUR ALLER PLUS LOIN...

#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT	47
#2 LES ADRESSES UTILES	48
#3 D'AUTRES ENGAGEMENTS	50



AVANT DE DÉMARRER...

PAGE 6

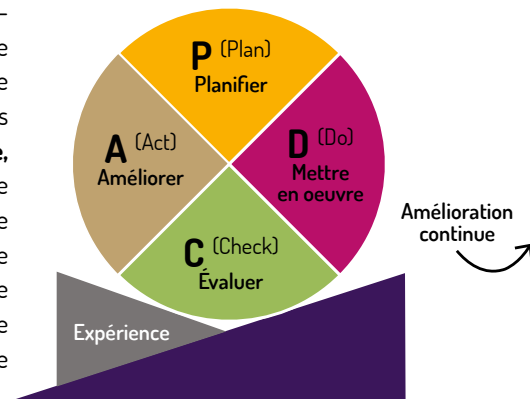
#1 UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, C'EST QUOI ?	07
1. Les étapes à suivre	08
2. Les avantages	10
#2 LES RECONNAISSANCES OFFICIELLES	13
1. ISO 14001	13
2. EMAS	14

#1 UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, C'EST QUOI ?

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME) EST UN OUTIL ET UN MODE D'ORGANISATION QUI A POUR BUT DE STRUCTURER LA GESTION ENVIRONNEMENTALE D'UNE ENTREPRISE. IL PEUT ÊTRE RECONNU OFFICIELLEMENT, VIA UNE CERTIFICATION ISO 14001 OU ENCORE UN ENREGISTREMENT EMAS, MAIS PEUT ÉGALEMENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE SANS RECONNAISSANCE EXTÉRIEURE.

L'élaboration d'un SME est une démarche volontaire, qui doit être effectuée progressivement. De manière générale, la volonté d'amélioration, les économies potentielles ou encore l'image de marque sont bien souvent des **facteurs déclencheurs**. La volonté et le soutien de la direction sont quant à eux des **facteurs indispensables** pour la réussite du projet. Un SME couvre tant le site d'activité de l'entreprise que les produits et services rendus. Un SME est également spécifique à chaque entreprise, il doit prendre en compte son historique, sa culture mais aussi son environnement propre (proximité d'un site Natura 2000, implantation près d'un quartier résidentiel...).

Le système de management environnemental est basé sur le principe de l'amélioration continue. Il s'agit d'une méthode itérative comprenant plusieurs étapes : **planifier, mettre en œuvre, évaluer et améliorer**. C'est le principe de la roue de Deming¹. L'expérience acquise au cours de chaque cycle permet d'éviter les retours en arrière ou les départs à zéro et génère ainsi une progression tout en empêchant la perte de motivation.



¹ La roue de Deming a été popularisée par William Edwards Deming, promoteur de la qualité au Japon.

1. LES ÉTAPES À SUIVRE

Afin de mettre au point un SME bien adapté à l'entreprise, il est nécessaire d'avoir une bonne image de la situation environnementale de départ. Une étape préliminaire est donc à ajouter à la roue de Deming lorsque l'entreprise débute dans la démarche de mise en place d'un SME. Celle-ci consiste à identifier le contexte, les enjeux et les risques environnementaux pour l'entreprise, les parties prenantes et leurs besoins en matière de gestion environnementale, à lister les obligations de conformité, ainsi qu'à recenser les pratiques existantes et les impacts environnementaux. **Cet état des lieux constitue l'analyse environnementale, pilier essentiel de tout SME.**

Viennent ensuite les 4 étapes de la roue de Deming, qui font partie d'un cycle :

- **Planifier** : Phase de planification au cours de laquelle l'entreprise doit définir sa politique environnementale, fixer ses objectifs, élaborer un programme d'action ainsi qu'établir les indicateurs à suivre ;
- **Mettre en œuvre** : Phase de mise en œuvre des actions techniques, d'élaboration des procédures et de suivi des indicateurs ;
- **Évaluer** : Phase d'analyse qui permet de suivre les résultats issus des indicateurs et de les comparer aux prévisions découlant des objectifs. Des audits internes sont également réalisés à ce stade afin de vérifier le système mis en place. Suite à cela, des actions correctives pourront être instaurées si cela se révèle nécessaire ;
- **Améliorer** : Phase de corrections et de décisions. Des processus peuvent être redéfinis et de nouveaux points d'attention peuvent émerger afin d'être intégrés dans la prochaine phase de planification.

*Il vaut mieux être patient et efficace
que rapide et superficiel.*

💡 BON À SAVOIR !

Chaque indicateur doit être soigneusement choisi (idéalement en équipe). Il doit être lié à au moins un objectif et son suivi doit permettre de prendre des décisions. Il n'existe cependant pas d'indicateur idéal ! Le plus pertinent est celui qui représente au mieux l'activité de l'entreprise. Les indicateurs les plus simples à exploiter (collecte aisée des données, calcul compréhensible...) sont très souvent les plus efficaces.

***Exemples :** indicateurs opérationnels (liés à la production de déchets, à l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie, aux émissions de polluants dans l'air...), indicateurs de gestion (liés à la formation des travailleurs à la gestion environnementale)...*

✓ AVIS DE L'EXPERT

6 conseils avant de se lancer dans un SME

- ✓ **Définir clairement les objectifs visés par le futur SME de manière à se donner les moyens de ses ambitions :**
 - Améliorer son image ?
 - Gérer ses risques environnementaux ?
 - Diminuer ses coûts, réduire ses consommations, éviter les gaspillages ?
 - Satisfaire ses parties prenantes (collaborateurs, clients, autorités...) ?
 - Attirer des talents ?
 - Pousser les collaborateurs à l'innovation ?
 - Devenir exemplaire dans son secteur ?
 - ...
- ✓ **Constituer un groupe de travail :** (un gestionnaire et des personnes-clés) qui porte le projet de développement du SME et rend compte de l'état d'avancement à la direction. Un SME mis sur pied en co-construction est plus adapté et plus pérenne par rapport à un SME développé « en chambre » par un expert seul.
- ✓ **Communiquer en interne :** la communication vers les employés est essentielle tout au long du processus, même au tout début de la réflexion. La participation active des membres du personnel dépend aussi de cette communication.

- ✓ **Définir un planning réaliste** : impossible de bâtir une cathédrale en quelques jours ! La mise sur pied d'un SME prend généralement un an. Du temps doit notamment être consacré à la réalisation d'une analyse environnementale détaillée.
- ✓ **Penser « ressources »** : identifier les ressources humaines et techniques disponibles et cibler les éléments indispensables qui font défaut, permet de planifier les investissements de manière correcte.
- ✓ **Prévoir l'investissement de départ** : des coûts éventuels peuvent être à supporter pour la formation, la consultance, l'audit interne, l'audit de conformité, l'audit de vérification. Les retours sur investissement viendront dans un second temps.

➔ QUELLES RESPONSABILITÉS ? POUR QUI ?

Le rôle de chacun dans la mise en œuvre d'un SME doit être clairement défini. Chaque collaborateur doit ainsi connaître les tâches qui lui sont attribuées mais doit aussi les comprendre afin de maximiser la réussite du projet.

Ces responsabilités sont attribuées et soutenues par la direction afin de mettre en œuvre un SME efficient.

2. LES AVANTAGES

*Fédérer ses employés
autour d'un projet porteur de sens.*

Un SME permet d'inscrire les actions environnementales de l'entreprise dans une démarche globale et transversale qui présente de nombreux avantages :

- **Avantages organisationnels** : en instaurant une structure au sein de l'entreprise, les responsabilités de chacun sont clairement définies, ce qui engendre une forte mobilisation du personnel mais aussi un gain de temps et/ou de rendement. En effet, étant donné qu'un **SME est transversal, différents services seront décloisonnés, avec pour résultat une meilleure cohérence des actions entreprises**. De plus, le SME permet une meilleure connaissance et maîtrise des risques potentiels.

👍 ILS L'ONT FAIT !

► INASEP

Épuration des eaux 📍 Namur.

L'INASEP est enregistrée EMAS et certifiée ISO 14001 depuis mai 2006, cela a permis au fil du temps d'instaurer des réflexes d'organisation auprès du personnel. L'environnement et les différents impacts des activités sont systématiquement



Lagune équipée de panneaux photovoltaïques gérée par l'INASEP

pris en compte lors de changements de fonctionnement et pour tout nouvel ouvrage. EMAS est un gage de respect de l'environnement et de conformité réglementaire, pour une confiance et un dialogue renforcés avec les parties prenantes. Le Système de Management Environnemental formalise les bonnes pratiques et est propice à une démarche environnementale structurée. Cette manière de travailler est basée sur la participation active du personnel et contribue à l'amélioration continue de l'organisation.

- **Avantages économiques** : si, au départ, le SME représente un investissement financier dans sa mise en œuvre, il va tout d'abord permettre de connaître les coûts liés notamment à la consommation d'énergie, d'eau, de matières premières mais aussi de gestion des déchets. Ceux-ci pourront alors être mieux maîtrisés et optimisés grâce aux actions et au suivi menés. L'analyse environnementale (👁️ #0 Action!) permet quant à elle de révéler d'éventuels dysfonctionnements de gestion et donc de générer une amélioration du contrôle des dépenses. Le SME, grâce à son principe d'amélioration continue, a une vision à long terme qui permet de lisser les coûts d'investissement et d'éviter les dépenses liées à des actions ou erreurs induites par un raisonnement à court terme.
- **Avantages concurrentiels** : la certification environnementale permet de se différencier des concurrents, mais également de répondre à de nouveaux marchés ou à une demande des clients pour lesquels le critère « environnement » est recommandé, voire exigé. De plus, l'image de marque de l'entreprise et les relations avec les parties intéressées (riverains, clients, collaborateurs, banques, administration...) s'en trouvent aussi améliorées.

👍 ILS L'ONT FAIT !

► ISOMETALL

Produits d'enveloppe du bâtiment 📍 Manhay.

La certification ISO 14001 d'Isometall est issue d'une décision du groupe Joris Ide. Elle permet d'améliorer sans cesse les actions environnementales de l'entreprise mais surtout, elle a un impact positif en termes d'image et est une réelle plus-value par rapport à la concurrence.

- **Avantages réglementaires** : lors de la mise en place du SME, un inventaire de toute la réglementation environnementale applicable à l'entreprise est réalisé. Par la suite, la veille réglementaire périodique, inscrite dans le fonctionnement du SME, permet de suivre, mais également d'anticiper de nouvelles réglementations concernant l'entreprise.



Parmi toutes les entreprises certifiées, 81% d'entre elles sont satisfaites de leur SME. Les avantages escomptés lors de la mise en place sont rencontrés.

💬 ILS L'ONT DIT !

👤 **Benoît Mathelin** ► **SERVIPLAST**

Injection plastique 📍 Bastogne.

« Un des grands avantages d'avoir un système de management environnemental au sein de son entreprise est de suivre la réglementation. Outre le permis d'environnement qui est mieux connu, il y a aussi une veille réglementaire à effectuer qui permet d'anticiper les nouvelles législations. En effet, il est important d'avoir les informations le plus tôt possible de manière à pouvoir réagir rapidement. »

² Chiffre issu de l'enquête menée par la Cellule Environnement de l'UWE du 11 juin au 5 juillet 2019 portant sur la perception de l'environnement et des SME (330 répondants). Les résultats sont consultables sur le site de la Cellule Environnement : www.environnement-entreprise.be.

#2 LES RECONNAISSANCES OFFICIELLES

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL PEUT ÊTRE RECONNU OFFICIELLEMENT GRÂCE À DEUX STANDARDS : LA NORME ISO 14001 ET LE RÈGLEMENT EMAS. CES RÉFÉRENTIELS PARTAGENT LES MÊMES EXIGENCES COMME LE CONTRÔLE ET L'IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS, PRODUITS ET SERVICES EN VISANT L'AMÉLIORATION PERMANENTE DU SME. DE PLUS, ILS PERMETTENT L'IMPLÉMENTATION D'UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE AFIN D'ÉTABLIR DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX.

1. ISO 14001

La norme ISO 14001 est un **référentiel de Système de Management Environnemental** applicable à toute organisation quels que soient sa taille et son type d'activité, et cela à travers le monde.

Cette norme s'assure que le SME respecte les exigences fixées par son texte et qu'il s'inscrit dans le principe d'amélioration continue des résultats. Elle ne formule cependant pas les performances environnementales à atteindre.

Notons qu'il existe de nombreuses autres normes ISO pour diverses thématiques comme l'énergie (ISO 50000), la responsabilité sociétale des entreprises (ISO 26000) ou encore la sécurité (ISO 45000).



 Plus d'info sur www.iso.org

ILS L'ONT DIT !

👤 Fabrice Minsart ➡ ENGIE ELECTRABEL

Secteur de l'énergie 📍 Roux.

« *ENGIE Electrabel est le premier producteur d'énergie verte en Belgique. Cet engagement dans la transition énergétique doit, selon nous, s'accompagner par la mise en œuvre, dans toute notre organisation et nos sites de production, de mesures pour gérer l'impact de nos activités sur l'environnement. La certification ISO 14001 nous donne un cadre pour mettre en place un système efficace et lancer des initiatives locales sur nos installations.* »



Vue du site d'Amercoeur

2. EMAS

EMAS signifie « **Environmental Management and Audit Scheme** ». Il s'agit d'un système d'audit et de management environnemental de l'Union européenne destiné à évaluer, améliorer et rendre compte de la gestion environnementale d'une organisation.



Performance,
Credibility,
Transparency

Ce règlement va plus loin que la norme ISO 14001. En effet, l'entreprise s'engage ici sur l'amélioration continue des résultats environnementaux au-delà des obligations légales. Ce système accorde également une grande importance à la participation des collaborateurs ainsi qu'à la communication vers un public externe grâce à la déclaration environnementale. Les entreprises désireuses d'obtenir un enregistrement EMAS soumettent leur SME à un contrôle par un organisme accrédité et leur déclaration environnementale annuelle fait l'objet d'une validation.

i Plus d'info sur https://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm

💡 BON À SAVOIR !

En Wallonie, un « Club EMAS » a été créé par les organisations privées et publiques enregistrées EMAS. Ce club est destiné à être une plateforme d'échange de pratiques inspirantes. Les membres du club se rencontrent plusieurs fois par an afin

de participer à des ateliers, des conférences et des visites de sites. Ils peuvent ainsi partager des informations et des bonnes pratiques afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leur SME. Ce club est ouvert à toute organisation intéressée par les SME.



i Plus d'info sur <http://environnement.wallonie.be/emas>

💬 ILS L'ONT DIT !

👤 Adrien Mertens ➤ Membre fondateur du Club EMAS.

« Nous avons créé le Club EMAS Wallonie en 2017, et cela, suite à un constat des organismes enregistrés EMAS. En effet, ils se sont rendu compte que cette appellation était assez confidentielle. Ainsi, ils ont souhaité travailler à la création du Club, pour augmenter la notoriété d'EMAS, mais aussi pour que les organismes puissent se réunir et échanger de manière régulière. »

➔ EN RÉSUMÉ :

EMAS	ISO 14001
• Conformité réglementaire exigée dès le départ • Amélioration des performances environnementales • Amélioration continue sur base annuelle • Participation demandée du personnel • Communication externe via une déclaration environnementale	• Engagement d'une mise en conformité dans des délais raisonnables • Amélioration du système de management environnemental • Amélioration continue sans indication de fréquence
↓	↓
L'évolution des performances environnementales est vérifiée	L'évolution du système est certifiée

💡 BON À SAVOIR !

Une entreprise peut avoir plusieurs systèmes de management en son sein, comme la qualité, la sécurité ou encore l'énergie. Il est possible de les intégrer dans un seul système : le Système de Management Intégré (SMI). Ce SMI distingue différents processus (opérationnels, de support, d'évaluation, organisationnels) liés à une composante de l'organisation ou du système de management. Ces processus sont pilotés par une stratégie globale qui tient compte de la performance du SMI.

👍 ILS L'ONT FAIT !

» TRAITEUR PAULUS

Service Traiteur 📍 Ciney.

L'enregistrement EMAS, avec ses obligations de formalisations et d'audits, a été vu comme une sorte de « dead line » stimulante et qui empêche de se laisser aller après quelques bonnes initiatives. Parmi les avantages notables, il y a notamment la rigueur de l'analyse des consommations et la recherche rapide de tout écart, ainsi que les économies substantielles en coûts énergétiques et la diminution des émissions de CO₂. Les conformités légales sont également mieux connues et dûment respectées, d'où une sécurité accrue. Enfin, la disponibilité d'un argumentaire bien étayé et probant des qualités environnementales est un autre élément important.



Installation de panneaux solaires

ACTION !

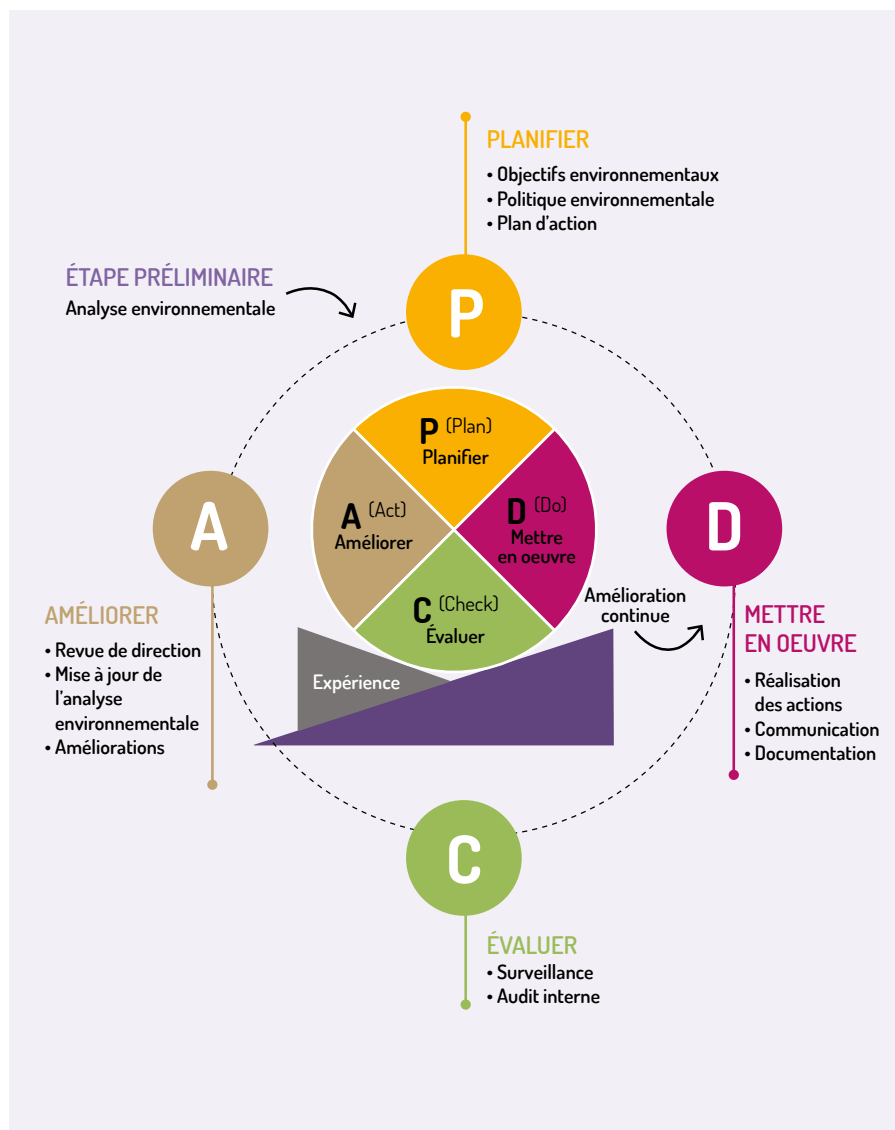
PAGE 18



SPW ARNE
[👁 page 43]

ACTION !

#0 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE	20
#1 PLANIFIER	27
#2 METTRE EN ŒUVRE	31
#3 ÉVALUER	35
#4 AMÉLIORER	38



Un SME s'articule autour de quatre grandes étapes généralement présentées sous forme d'un cycle représentant le principe de l'amélioration continue. Une étape préliminaire s'y greffe lors la mise en place de cette démarche.

#0 ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

CET ÉTAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL PERMET DE METTRE EN ÉVIDENCE LES POINTS FORTS DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'ENTREPRISE MAIS ÉGALEMENT DE SOULIGNER LES POINTS CRITIQUES ET D'AINSI DÉFINIR DES AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES.

ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Analyse du contexte et des enjeux

Analyse des parties intéressées et de leurs besoins

Analyse des risques et opportunités

Analyse des exigences réglementaires et obligations de conformité

Analyse des impacts environnementaux directs (activités en termes de consommation de matières premières et d'énergie, de production de déchets et d'émissions)

Analyse des impacts environnementaux indirects (activités sur lesquelles l'entreprise a une influence indirecte)

L'**analyse environnementale** permet de savoir où se situe l'entreprise dans sa gestion environnementale mais également d'identifier les activités, les produits et services ayant un impact sur l'environnement. Afin d'avoir une image complète du fonctionnement de l'entreprise, diverses informations doivent être collectées ( voir schéma ci-après).

INFORMATIONS À COLLECTER



Description de l'entreprise : présentation des activités, caractéristiques de l'implantation, présentation du secteur...

Description des risques et opportunités.

Liste de la **réglementation environnementale applicable**.

Audit de conformité : vérification des exigences applicables à l'entreprise (permis d'environnement, déclaration des déchets dangereux, contrat d'assainissement...)

Identification des rejets et de leurs nuisances : eau, air, bruit, sol...

Analyse des consommations : eau, énergie (gaz, électricité, mazout...), matières premières...

Suivi de la production de déchets : gestion, coûts et quantités générées

Description des modes de stockage : matières premières, produits dangereux...

Évaluation des risques industriels : mesures de prévention, gestion en cas d'accident...

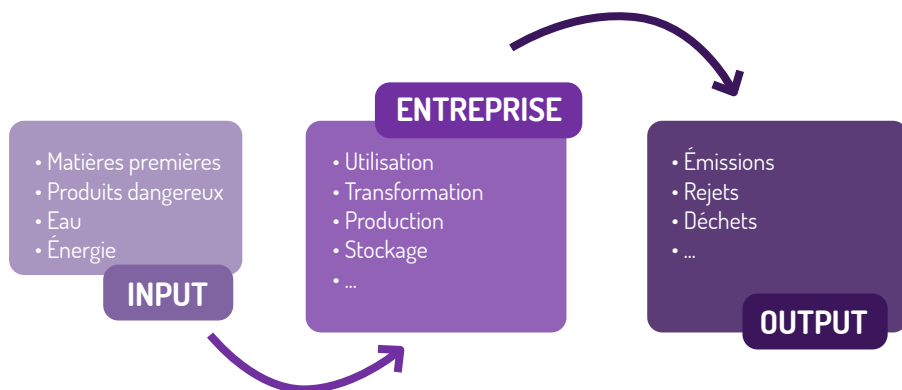
Identification des impacts des activités : chez les sous-traitants, fournisseurs, clients, riverains...

💡 BON À SAVOIR !

Les impacts environnementaux sont qualifiés de **directs** s'ils sont associés à des activités, des produits ou des services de l'entreprise elle-même et sur lesquels elle exerce un contrôle opérationnel direct. Ils sont qualifiés d'**indirects** s'ils résultent d'une interaction entre l'entreprise et des tiers sur laquelle l'entreprise est susceptible d'exercer une influence.

L'analyse environnementale est un document interne, servant de base pour la mise en place du SME. Ainsi, chaque nouveau cycle du SME doit comprendre une révision de celle-ci.

L'analyse environnementale contient les inventaires ou relevés de l'ensemble des consommations et des énergies (**inputs**), ainsi que les relevés des différents rejets (**outputs**). L'idéal est de réaliser un schéma représentant les flux d'entrée et de sortie des différentes unités ou processus de travail (zone de production, hall logistique, bâtiment administratif...) présents sur le site.



Il est ensuite nécessaire d'identifier les **impacts environnementaux** et de déterminer ceux-ci en mode de fonctionnement normal, dégradé et accidentel. Associer à chaque impact une occurrence, un niveau de gravité ou son degré de maîtrise permet de mettre en avant les points d'attention prioritaires. Toutes ces informations peuvent alors être reprises dans un tableau de synthèse.

Dans le cas d'une entreprise multi-sites souhaitant instaurer un SME sur chacun d'entre eux, l'analyse doit être réalisée séparément tout en conservant la même méthodologie.

L'analyse des impacts environnementaux est à mettre régulièrement à jour en tenant compte de l'évolution des activités de l'entreprise, de la réglementation ou encore des dispositions internationales ou européennes. Toutes ces informations recueillies ont pour but d'avoir un regard quantitatif sur ses activités et impacts.

ILS L'ONT DIT !

Fabrizio Cipolat » **BEP**

Agence de développement territorial.

« Il est important pour chaque organisation de définir le périmètre de son SME en fonction de là où elle peut agir concrètement. Cela permet de définir un cadre de travail, et d'impliquer au maximum les collaborateurs. Le SME permet également d'instaurer une certaine dynamique tout en créant un cercle vertueux (effort d'autocritique, questionnement...).

Pour le BEP, un des points importants est d'intégrer le système dans son activité et non l'inverse. Ceci est gage de pérennité. »

BON À SAVOIR !

La Cellule Environnement de l'UWE peut réaliser un bilan environnemental de l'entreprise. Gratuit et confidentiel, celui-ci établit un état des lieux et suggère des pistes d'amélioration sur l'ensemble des thématiques liées à l'environnement.

 Plus d'info sur **www.environnement-entreprise.be**

ILS L'ONT DIT !

👤 Pierre-Philippe Grignard ➡ ATELIERS JEAN DEL'COUR

Emballage/connectique et matériaux composites 📍 Liège.

« Fin 2019, notre société a pris la décision de s'impliquer plus concrètement dans la protection de la planète à travers un projet (COLIBRI) qui intègre un certain nombre d'actions dont l'une, plus fondamentale, consiste à adapter notre système de management (ISO 9001 et EN9100) pour lui donner une orientation clairement environnementale (ISO 14001).

Grâce au diagnostic environnemental effectué par la Cellule Environnement de l'UWE sur nos 3 sites de production, nous avons pu consolider et compléter notre propre état des lieux (permis, déchets, eau, énergie).

Les conseils de personnes externes et spécialisées en matière environnementale nous ont permis de confirmer nos besoins d'améliorations, mais aussi nos points forts. »



➡ HIÉRARCHISATION DES IMPACTS

Afin de déterminer les impacts les plus significatifs, ceux-ci doivent être hiérarchisés en leur attribuant une cote en fonction de différents critères, comme par exemple : le niveau de gravité par rapport à un risque environnemental et son niveau de fréquence et de probabilité, le niveau de maîtrise ou encore la conformité aux exigences.

✓ AVIS DE L'EXPERT

L'analyse des impacts environnementaux, pierre d'achoppement du SME

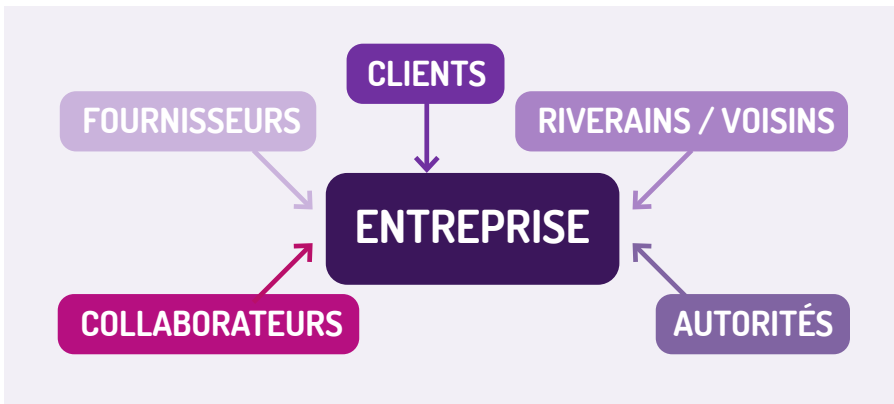
L'analyse des impacts environnementaux directs sera la source de la plupart des actions à entreprendre. Il est crucial que cette analyse soit complète et qu'elle prenne en compte la perspective « cycle de vie ».

Pour les SME, selon le règlement EMAS, il faut également se baser sur les consignes des documents de référence sectoriels qui proposent des indicateurs de performance environnementale et des actions d'amélioration spécifiques par secteur.

➔ LES PARTIES INTÉRESSÉES

Un autre élément important faisant partie de l'analyse environnementale est **l'identification des parties prenantes pertinentes et de leurs besoins et attentes**. L'entreprise doit également déterminer le degré de maîtrise qu'elle a sur ces organismes tiers qui ont une influence sur les aspects environnementaux à gérer. En effet, certaines parties prenantes engendrent des obligations de conformité ou des risques à traiter dans les actions.

***Exemple :** Le permis d'environnement d'une entreprise peut prévoir l'obligation de rencontrer régulièrement un comité de riverains ou d'autres acteurs clés.*



Exemple de parties prenantes pertinentes pour une entreprise

Le niveau de détail de l'analyse résulte d'un juste équilibre entre exhaustivité et lisibilité. En effet, le tableau d'impacts doit pouvoir être régulièrement et facilement mis à jour. Au terme de la hiérarchisation, les impacts signalés comme significatifs doivent « sauter aux yeux » et être explicitement liés à des actions d'amélioration (via un lien vers l'objectif ou l'action prévue).

i Plus d'info sur : https://ec.europa.eu/environment/emas/emas_publications/sectoral_reference_documents_en.htm

ILS L'ONT DIT !

Thierry Garnavault ►► **PRAYON**

Secteur des phosphates ♥ Engis.

« En plus des obligations légales en matière de communication et de rapportage auprès des autorités, nous avons fait le choix de la proximité et de la transparence envers les riverains et les autorités. Nous nous efforçons de nous montrer disponibles pour rencontrer, écouter et répondre aux différentes interrogations. L'objectif est d'expliquer en toute clarté les actions que nous menons en apportant les informations dont les personnes ont besoin. »

ILS L'ONT DIT !

Baptiste De Coker ►► **IDEMA**

Fournisseur d'équipements et de matériel de sport ♥ Thimister.

« Chaque année, nous faisons le point avec les parties intéressées (clients, fournisseurs, employés...) afin de savoir si leurs besoins ont changé.

En ce qui concerne nos fournisseurs, nous leur demandons de compléter un document, le "Supplier's Guide" avec une partie environnementale relative aux déplacements et à la composition des produits. Environ 80 % des articles livrés sont issus de fournisseurs suivant cette démarche. »

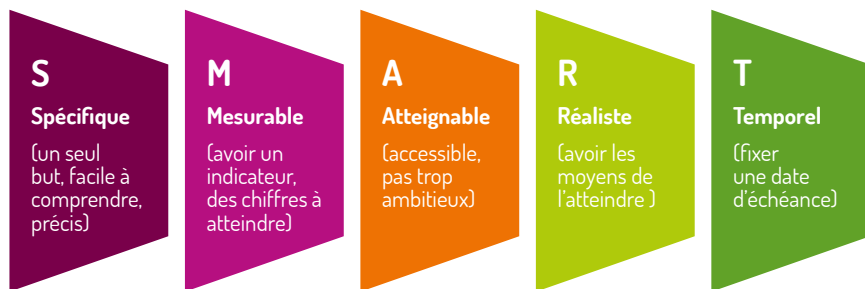
#1 PLANIFIER

L'ENTREPRISE ORGANISE LE TRAVAIL À EFFECTUER DANS LA PHASE DE PLANIFICATION. C'EST AUSSI À CE STADE QUE LES OBJECTIFS ET LES INDICATEURS À SUIVRE SONT DÉFINIS.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point...

➔ LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Les objectifs environnementaux sont le moteur du système de management puisqu'ils tiennent compte de l'analyse environnementale et des obligations de conformité. Des **objectifs réalistes, chiffrés et mesurables** doivent être fixés au moyen d'indicateurs de performance. Ils peuvent bien entendu être d'ordre qualitatif ou quantitatif. Penser « SMART » aide à définir les objectifs :



Exemples : *réduire ses consommations d'électricité de 10% en 2 ans, avoir plus de 5% des membres du personnel qui viennent travailler à vélo...*

Il est important de communiquer **sur ces objectifs**, afin d'informer le personnel sur ce qui est attendu d'eux et de l'organisation de manière générale, mais aussi **sur les résultats obtenus**.

Les objectifs seront mis à jour régulièrement et évolueront en fonction des résultats obtenus et du contexte de l'entreprise.

➔ LA PLANIFICATION DES ACTIONS

Les actions à entreprendre découlent de l'analyse environnementale reprenant les risques et opportunités mais aussi des obligations de conformité.

Pour bien identifier les obligations de conformité, l'étape la plus importante est sans nul doute **l'examen du permis d'environnement**, afin de vérifier si toutes les installations et activités sont bien couvertes par une autorisation valable. Mais l'exercice n'est pas si simple, d'autres réglementations environnementales peuvent concerner l'entreprise, avec autant d'obligations qui en découlent. Cet exercice, minutieux mais important, doit donc être fait de manière exhaustive, peut-être même avec l'aide d'un prestataire extérieur.

Les non-conformités issues de cette analyse réglementaire intègrent les actions planifiées.

👍 ILS L'ONT FAIT !

➔➔ CABOT PLASTICS BELGIUM

Fabrication de matières plastiques 📍 Loncin et Pepinster.

Chez CABOT PLASTICS BELGIUM, le système de management environnemental ISO 14001 fait partie intégrante des procédés opérationnels et annexes de l'entreprise. En effet, l'environnement est pris en compte par chaque travailleur dans leur fonction : point environnement lors de la réunion matinale quotidienne, formations environnementales, sensibilisation via des affiches-TV-Journée, ateliers développement durable, engagement de la maison-mère pour des réductions significatives des consommations d'eau, d'énergie, participation à l'Opération Rivières Propres, etc. Grâce à la structure du SME, toutes ces actions s'inscrivent dans un programme environnemental suivi trimestriellement par les responsables des départements concernés.

👍 ILS L'ONT FAIT !

» BEP ENVIRONNEMENT

Intercommunale 📍 Namur.

L'enregistrement EMAS impose la conformité totale sur les différentes exigences réglementaires applicables. Afin d'avoir une vue plus claire sur ses impositions, BEP Environnement a créé pour chacun de ses sites enregistrés, un document reprenant l'ensemble de la législation pour laquelle il est concerné. Un code couleur est associé à chaque article ou exigence afin d'identifier rapidement si les impositions concernées sont en ordre ou si certaines nécessitent une attention plus particulière. Ce type de document permet également d'identifier les actions prioritaires à mettre en place.

➡ LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale permet de mettre par écrit la volonté de changement et de maîtrise des impacts de l'entreprise au travers de l'engagement de la direction. Ceci est primordial afin de crédibiliser la démarche, d'affecter le budget nécessaire à la mise en place du SME et d'assurer sa pérennité.

Même si, pour des SME reconnus officiellement ([👁 #2 reconnaissance officielle](#)), la norme ISO 14001 et le règlement EMAS définissent son contenu minimum, aucune règle n'est clairement établie quant au format de rédaction de la politique environnementale. Elle doit cependant être cohérente avec les objectifs environnementaux définis et inclure des engagements de protection de l'environnement, de respect des obligations de conformité et d'amélioration continue du SME. Cette politique environnementale doit aussi être communiquée afin d'informer un maximum d'acteurs et engendrer leur adhésion à la démarche.



ILS L'ONT FAIT !

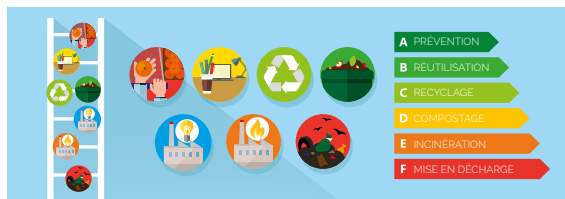
► INTRADEL

Intercommunale de gestion des déchets ménagers et assimilés 📍 Liège.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Afin d'assurer la gestion des déchets qui lui a été confiée par ses 72 Communes associées, INTRADEL s'attache à mettre en œuvre la hiérarchie de l'**échelle de Lansink** et a mis en place un système de management environnemental et d'audit qui rencontre les exigences du Règlement EMAS pour quatre de ses activités.



INTRADEL veille à prendre en compte dans l'ensemble de ses décisions la composante environnementale et à améliorer de manière continue ses performances.

Elle le fait dans le respect de ses valeurs fondamentales, du contexte dans lequel elle intervient, des besoins et attentes parties prenantes et de ses possibilités d'action.

Dans ce cadre, la Direction s'engage à allouer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du système de management environnemental afin qu'**INTRADEL** :

- satisfasse à ses **obligations de conformité**, légales ou autres
- prévienne les nuisances et toute pollution par le choix de **solutions optimales**
- prévienne les accidents environnementaux et maîtrise ses activités pour garantir la **sécurité des personnes** et la **sauvegarde de l'environnement**
- améliore de manière continue ses **performances environnementales**
- se fixe pour ce faire des **objectifs et cibles environnementaux**,
- forme, informe et sensibilise son personnel et les autres parties intervenantes afin de les **impliquer pleinement** dans sa **démarche environnementale**
- dispose des ressources nécessaires
- assure, dans un **souci de transparence**, une communication optimale.

Le 13 mars 2018,

Luc JOINE
Directeur général

Jean-Gery GODEAUX
Président du Conseil d'administration

✓ AVIS DE L'EXPERT

Défis pour la planification

Dès le début, il est important d'identifier les ressources nécessaires à la construction du SME et à sa mise en œuvre. Ces ressources humaines, techniques et financières doivent faire l'objet d'une planification attentive et les risques associés à leur disponibilité doivent être analysés.

De manière générale, la planification des actions tient compte à la fois des contraintes propres à l'entreprise ou à son secteur d'activités et du cycle annuel du SME. Il y a lieu d'être attentif à fixer un délai réaliste pour chaque action, par exemple, à la suite d'un consensus avec les personnes impliquées. Inutile de disposer d'un plan d'action environnemental si aucune action ne peut être réalisée dans les temps !

#2 METTRE EN ŒUVRE

L'ENTREPRISE MET EN ŒUVRE SON PROGRAMME D'ACTION GRÂCE À L'IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS. SON AVANCEMENT EST SUIVI ET LES PROBLÈMES SONT IDENTIFIÉS AFIN D'APPORTER RAPIDEMENT DES SOLUTIONS.

Sur base des informations collectées lors des étapes précédentes, les faiblesses de la gestion actuelle au sein de l'entreprise ont été identifiées (éventuelles non-conformités réglementaires, manquements ou dysfonctionnements, améliorations possibles en termes de gestion, difficultés au niveau de la participation et de l'adhésion du personnel...). Puis, grâce à la phase de planification, les actions à effectuer ont été listées et hiérarchisées.

Ainsi, le temps de la mise en œuvre est venu.

Cette dernière est basée sur deux principaux piliers : les **activités opérationnelles** et les **activités de support**.

➔ LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Ces activités concernent la gestion des aspects environnementaux les plus significatifs identifiés dans l'analyse environnementale. Il s'agit fréquemment de la gestion des déchets, des rejets d'eaux usées, des émissions (rejets atmosphériques, émissions olfactives...) ou des consommations (eau, énergie, matières premières...).

Exemple : la gestion des déchets. Les activités opérationnelles dans la gestion des déchets vont s'articuler autour de la réalisation d'un inventaire des déchets, de l'identification de la dangerosité de ceux-ci et d'un suivi des quantités générées et des coûts. Les activités opérationnelles vont également plus loin, en intégrant la prévention et la recherche d'autres filières afin de réduire l'impact environnemental lié à ces déchets.

Exemple : les consommations de papier. Les activités opérationnelles vont ici s'articuler autour du suivi de la consommation de papier (sur base mensuelle, annuelle...), de l'identification des postes les plus consommateurs mais aussi des postes où une réduction peut être envisagée. Ces activités s'intéresseront également aux fournisseurs et à la réduction de l'impact environnemental de l'approvisionnement (type de papier, mode de livraison...).

Dans un premier temps, il est préférable de se concentrer sur les postes les plus consommateurs, sur les actions les plus faciles à mettre en œuvre et nécessitant un budget limité... ou celles ayant des résultats rapides et visibles.

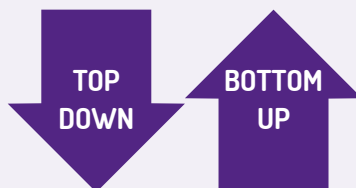
➔ LES ACTIVITÉS DE SUPPORT

► COMMUNICATION

Pour obtenir un système fonctionnel, l'ensemble du personnel, mais également les sous-traitants, doivent être conscients des enjeux environnementaux. La politique environnementale doit, par exemple, être connue de tous. Une sensibilisation efficace est dès lors indispensable afin d'obtenir une plus grande adhésion des collaborateurs et, à terme, de faire progresser le système.

Implication de la direction dans le SME

Exemple : Informer sur les objectifs globaux



Implication du personnel

Exemple : Recueillir les suggestions via une boîte à idées

L'importance de la formation et de la sensibilisation des collaborateurs est à prendre en compte dès la mise en place du SME. La signature, par chaque collaborateur, d'une charte de bonnes pratiques environnementales formalisant, par exemple, le respect des consignes de tri des déchets ou les comportements adéquats en matière d'utilisation rationnelle de l'eau permet généralement une meilleure implication de tous.

BON À SAVOIR !

La Commission européenne a édité une brochure sur l'implication du personnel dans la mise en œuvre d'EMAS. Celle-ci développe les raisons d'impliquer le personnel, aborde des outils comme les enquêtes et sondages et propose des cas pratiques.

 Plus d'info sur <https://ec.europa.eu/environnement/emas>

BON À SAVOIR !

La Cellule Environnement de l'UWE a élaboré la brochure « La sensibilisation du personnel à l'environnement ... Conseils pratiques ! ». Celle-ci reprend des bonnes pratiques sur la manière de sensibiliser le personnel et modifier durablement les comportements.

 Plus d'info sur www.environnement-entreprise.be

La communication en dehors du cercle de l'entreprise est tout aussi importante car elle permet d'avoir un regard et des retours extérieurs, que ce soit par des réactions positives ou des critiques constructives. Celles-ci peuvent alimenter le système dans son amélioration continue.

► **DOCUMENTATION**

Un système de management environnemental doit être documenté. Cela signifie que des instructions relatives aux processus mis en place dans l'entreprise ont été rédigées et sont régulièrement mises à jour. Afin de limiter le nombre de documents nécessaires pour le fonctionnement du système, il est primordial de bien définir, dès le départ, les activités ayant un impact sur l'environnement.

Pour qu'un système de management soit efficace, il doit être appliqué sur le terrain et ne pas rester uniquement sous format papier.

👍 ILS L'ONT FAIT !

► INTRADEL

Intercommunale de gestion des déchets ménagers et assimilés 📍 Liège.

INTRADEL compte 49 recyparcs enregistrés EMAS et répartis sur l'ensemble du territoire desservi par l'intercommunale. Afin d'avoir une gestion similaire des non-conformités ou des situations d'urgence, des fiches spécifiques à chaque cas (épanchement, départ d'incendie, présence d'explosifs...) ont été mises en place et pré-remplies au maximum dans l'optique de faciliter la démarche des coordinateurs. Des champs libres



Vue d'un recyparc géré par INTRADEL

permettent d'y apporter des précisions, et de donner des pistes d'amélioration. En effet, l'objectif est de faire participer les employés, mais aussi, d'obtenir un maximum d'informations sur les incidents pour les gérer au mieux et réduire leur occurrence.

Au total, 8 coordinateurs assurant le relai « EMAS » dans les 49 recyparcs, font ainsi remonter les fiches mais aussi les relevés de compteurs (eau, électricité...) chaque mois. Un bilan annuel est communiqué à l'ensemble de l'équipe.

✓ AVIS DE L'EXPERT

Simplification de la documentation

La liste des documents obligatoires dans un SME est définie dans les référentiels ISO 14001 ou EMAS. Au fur et à mesure des adaptations successives de ceux-ci, cette liste s'est considérablement réduite. Bonne nouvelle, aujourd'hui, un SME ne requiert plus des quantités astronomiques de procédures interminables !

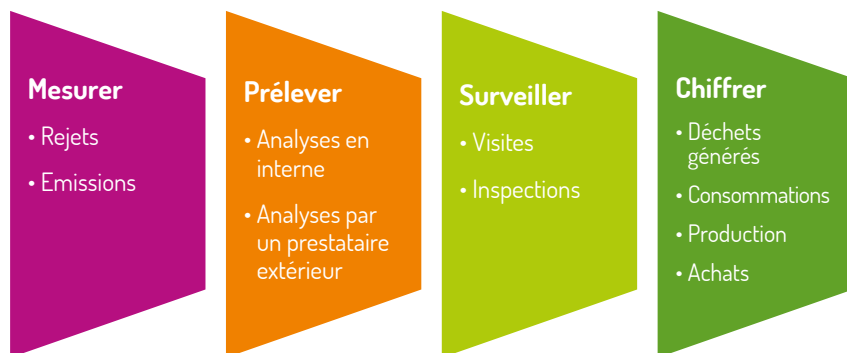
On ne parle d'ailleurs plus de procédures, d'instructions et d'enregistrements, mais bien d'informations documentées. La partie documentaire des SME peut désormais être légère et tenir en une vingtaine de documents spécifiques. Ceux-ci doivent être clairs, disponibles et adaptés aux usagers. Le SME peut en outre se baser sur des documents déjà existants au sein de l'entreprise.

#3 ÉVALUER

L'OBJECTIF DE CETTE TROISIÈME PHASE EST D'ÉVALUER LES PROCESSUS MIS EN ŒUVRE PRÉCÉDEMMENT. CE SONT NON SEULEMENT LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES QUI SONT ANALYSÉES À CE STADE, MAIS ÉGALEMENT LA MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE DU SME GRÂCE À L'AUDIT INTERNE.

➔ SURVEILLANCE

La mise en place d'un système de surveillance permet d'**évaluer les performances environnementales** et de **vérifier le respect des obligations de conformité**. Pour y arriver, plusieurs moyens présentés dans le schéma ci-dessous peuvent être combinés.



Ces vérifications peuvent être régulières ou réalisées en continu en fonction des indicateurs suivis et des obligations qui y sont liées.

Exemple : les conditions d'exploitation du permis d'environnement peuvent exiger une surveillance en continu des rejets atmosphériques.

Les résultats de la surveillance permettent donc de vérifier leur conformité vis-à-vis des obligations réglementaires, mais aussi d'évaluer la performance environnementale et donc l'efficacité du SME mis en place. Cette surveillance permet aussi de prévenir les situations d'urgence. En effet, un SME ne doit pas être dans la correction systématique mais plutôt dans l'anticipation.

Exemple : les situations d'urgence peuvent survenir lors de fortes intempéries, d'incendie ou encore de déversement de produits dangereux...

ILS L'ONT DIT !

Thierry Garnavault ► PRAYON

Secteur des phosphates 📍 Engis.

« La bonne conception des outils au départ est primordiale pour le fonctionnement du futur SME et sa pérennité. Elle doit être réalisée via une approche contextualisée, pragmatique et systémique, c'est-à-dire adaptée à l'entreprise, qui tienne compte de ses possibilités et limites, et appréhende le tout en cohérence entre les différentes parties.

Concrètement, impliquer les acteurs de terrain pour construire des outils adaptés à leurs besoins et qui, toujours, doivent faire sens pour eux.

Il ne faut pas avoir peur d'y investir du temps, ni de faire appel à des compétences complémentaires en dehors de l'entreprise. Celles-ci peuvent élargir le champ de vision pour trouver les meilleures solutions, mais aussi apporter un focus sur des aspects qui n'auraient pas nécessairement été pris en compte par les utilisateurs. »



Vue globale du site de l'entreprise

➔ AUDIT INTERNE

L'objectif de l'audit interne est d'**évaluer de manière objective le SME**. Il s'agit d'un processus documenté, mené le plus objectivement et indépendamment possible, qui peut être réalisé par une personne interne à l'entreprise ayant reçu la formation adéquate ou par une personne externe.

Cet audit peut être considéré comme un « filet de sécurité » et permet de vérifier le bon fonctionnement du système de management.

🗨 ILS L'ONT DIT !

👤 **Gauthier Gillet** ➔ **BEP ENVIRONNEMENT**

Intercommunale 📍 Namur.

« L'audit interne joue un rôle important dans le bon fonctionnement du SME. Afin de le rendre le plus efficace et pertinent possible, il est intéressant d'avoir plusieurs personnes formées pouvant le réaliser. En effet, une rotation d'auditeurs tous les 3 ans environ permet d'apporter une analyse et un regard différents sur le SME. Cela favorise de nouvelles réflexions et l'émergence d'idées neuves. L'appel à une personne externe pour la réalisation de l'audit interne est également possible où une vision de l'extérieur peut aussi apporter des éléments intéressants afin de continuer à faire évoluer le SME. »

#4 AMÉLIORER

CETTE QUATRIÈME ÉTAPE EST UNE CONCLUSION DES TROIS PRÉCÉDENTES ET UNE AMORCE DU NOUVEAU CYCLE QUI (RE) DÉMARRERA AVEC LA PHASE DE PLANIFICATION. LES NON-CONFORMITÉS AINSI QUE LES ÉLÉMENTS D'AMÉLIORATION Y SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS.

La gestion des non-conformités est l'essence même de l'amélioration continue et les solutions apportées par l'entreprise pour y remédier doivent être proportionnelles à l'urgence. L'objectif est de **rendre le SME le plus pertinent, efficace et adéquat possible**.

***Exemple :** une amélioration peut consister en la mise à jour du contexte de l'entreprise, de ses enjeux, ainsi que des risques et opportunités.*

Lorsque les résultats sont en-dessous des objectifs fixés, il est important d'en déterminer la cause. Les objectifs environnementaux définis dans le SME sont alors révisés, soit en les modifiant, soit en adaptant les moyens et les actions mis en œuvre pour les atteindre. De nouveaux objectifs peuvent également en découler.

👍 ILS L'ONT FAIT !

» SERVIPLAST

Injection plastique 📍 Bastogne.

Serviplast a travaillé sur sa consommation électrique et a, par exemple, remplacé ses presses hydrauliques par des presses électriques, ce qui a permis de réduire la consommation d'environ 400 MWh.

Qui dit SME, dit roue de Deming et amélioration continue, ainsi l'entreprise a placé des capteurs au niveau de la production pour collecter un ensemble de données pour un pilotage plus aisé ce qui permet aussi de connaître de manière continue la consommation électrique des installations les plus énergivores (production de froid, compresseurs...). Ainsi grâce à ce suivi, il est aussi plus aisé de programmer les investissements.

👍 ILS L'ONT FAIT !

► IDEMA

Fournisseur d'équipements et de matériel de sport 📍 Thimister.

L'entreprise IDEMA a beaucoup travaillé sur les performances énergétiques de son bâtiment. Après avoir revu l'isolation de ses bureaux, elle a remplacé les radiants de son entrepôt par du chauffage infrarouge. D'autre part, la société sensibilise son personnel à une utilisation plus rationnelle des ressources. Cela a notamment permis de diminuer de 46 % sa consommation en gaz et de 29 % sa consommation électrique depuis 2015. Les indicateurs exigés dans le cadre de l'enregistrement EMAS lui permettent d'effectuer un suivi régulier au niveau de ses consommations.

IDEMA va encore plus loin dans sa démarche environnementale en proposant des produits et services innovants afin de valoriser au mieux l'existant. En effet, sa gamme de produits LÜ permet, grâce à des activités interactives, d'exploiter et de rentabiliser des lieux inoccupés. Depuis peu, elle fournit également du matériel disposé sur rail afin d'optimiser l'espace disponible dans les petites salles. De plus, l'entreprise propose un contrat d'entretien pour ses installations et un système de leasing pour le matériel LÜ. Ces options permettent d'allonger la durée de vie, et donc d'utilisation des équipements.



Exemple d'activité interactive LÜ



Matériel sur rail

➔ REVUE DE DIRECTION

La revue de direction est effectuée **chaque année** et permet de confirmer que le SME mis en place répond toujours aux objectifs. Le système est donc analysé dans sa globalité afin de vérifier que les activités de l'entreprise sont toujours conformes aux obligations et qu'il est toujours dirigé vers l'amélioration continue des performances environnementales.

✓ AVIS DE L'EXPERT

Clés du succès pour une revue de direction

La revue de direction est un jalon incontournable pour l'amélioration du SME. On y présente un bilan sur l'état d'avancement du système, les changements apportés, l'atteinte des objectifs environnementaux, les indicateurs, l'adéquation des ressources, les retours des parties intéressées et les possibilités d'amélioration. C'est aussi l'occasion pour les membres de la direction de fixer le cap du SME et de prendre des décisions pour sa poursuite.

Il y a autant de revues de direction que d'entreprises mais, en général, celles-ci sont réalisées en trois temps : présentation du bilan, discussion sur les difficultés et risques identifiés et prise de décisions. À l'issue de cette réunion, un compte-rendu est publié et le plan d'action est complété.

Une bonne revue de direction est une revue bien préparée ! En amont, il faut définir qui participera et quelle sera la durée de la réunion (maximum 2h). La préparation du bilan devra être minutieuse. Par contre, sa présentation doit être la plus synthétique et visuelle possible et cibler les points problématiques du système. Les membres de la direction pourront ainsi concentrer leur discussion sur les pistes d'améliorations à apporter pour lever ces points noirs.

➔ ET ENSUITE ?

Après plusieurs années de fonctionnement, les objectifs ultimes sont atteints et les nouvelles idées d'actions sont plus difficiles à trouver. A ce stade-là, il est important d'élargir la vision du SME à des dimensions autres qu'environnementales. C'est tout à fait possible en s'intéressant par exemple à l'économie circulaire, aux « Sustainable Development Goals », à l'écoconception ou aux nouveaux business model tels que l'économie de la fonctionnalité.

ILS L'ONT DIT !

Marcel van Meesche ► EMAS HELPDESK

« Jusqu'à récemment, il n'existait pas de référentiels aussi systématiques qu'EMAS ou ISO 14001 pour soutenir la mise en œuvre d'une économie circulaire dans une organisation. Cependant, les meilleures pratiques mentionnées dans la littérature sur l'économie circulaire peuvent être liées aux étapes de la mise en œuvre d'un SME (planifier, contrôler, améliorer, etc.), d'autant plus que l'objectif commun est de modifier les processus de l'organisation sur le long terme.

En outre, en mai 2017, la British Standards Institution (BSI) a élaboré la norme BS 8001:2017 qui fournit un cadre permettant aux organisations d'adopter les principes de l'économie circulaire, "formalisant" ainsi le processus de mise en œuvre. Cette norme n'est pas encore communément utilisée en Europe.

De nombreuses entreprises sont passées à l'économie circulaire grâce à l'amélioration continue soutenue par leur SME. Pensons à Derbigum et IDEMA Sport en Wallonie, mais aussi à Viessmann et Xerox au niveau international.

D'autres organismes étaient acteurs de longue date de l'économie circulaire, même sans le savoir ! Un SME leur a permis de formaliser leurs processus, de suivre leur performance environnementale et circulaire et de continuer à s'améliorer (ex : Oxfam, PMC Holding / Transmoove). »



Mettre en œuvre l'économie circulaire en 5 étapes

🔔 BON À SAVOIR !

Le 25 septembre 2015, les 193 États membres des Nations unies (ONU) ont souscrit à l'accord de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Celui-ci se décline en 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) (en anglais « Sustainable Development Goals » ou SDG's) qui visent à orienter le



monde vers un avenir durable pour tous, sans aucun laissé-pour-compte. Cet Agenda 2030 repose sur 5 piliers : l'Humain, la Planète, la Prospérité, la Paix et le Partenariat. En 2020, l'Union Wallonne des Entreprises a été nommée « SDG Voice³ ». En effet, pour toucher le plus largement possible tous les acteurs du monde économique privé (entreprises, fédérations sectorielles, pôles de compétitivité...), **l'UWE entend valoriser les initiatives d'entreprises et des projets d'économie circulaire mais aussi tisser des partenariats uniques et lancer des initiatives** pleines de sens qui rencontrent les piliers du développement durable. La vocation de son projet est donc d'en générer, par ricochet, de nombreux autres !

📍 Plus d'info sur www.sdgs.be et www.sdgs-entreprise.be

➡ LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Arrivé à ce stade, un SME suivant les étapes décrites précédemment est fonctionnel et peut permettre à toute entreprise d'améliorer ses performances environnementales. Cependant, pour les entreprises qui le souhaitent, une reconnaissance officielle du SME est possible, soit via la norme ISO 14001 soit via le règlement EMAS (👁️ #2 Les reconnaissances officielles). Pour l'obtenir, un audit externe doit être réalisé par un certificateur/vérificateur accrédité par BELAC (organisme belge d'accréditation).

³ Chaque année, l'institut fédéral pour le Développement durable lance un appel à projet pour sélectionner les nouvelles organisations nommées SDG Voice pour l'année. Ces organisations ont pour objectif de communiquer et de diffuser les bonnes pratiques envers les autres organismes. Ces ambassadeurs vont traduire les SDGs en actions et initiatives concrètes. Plus d'infos : <https://www.sdgs.be/fr/sdg-voices>

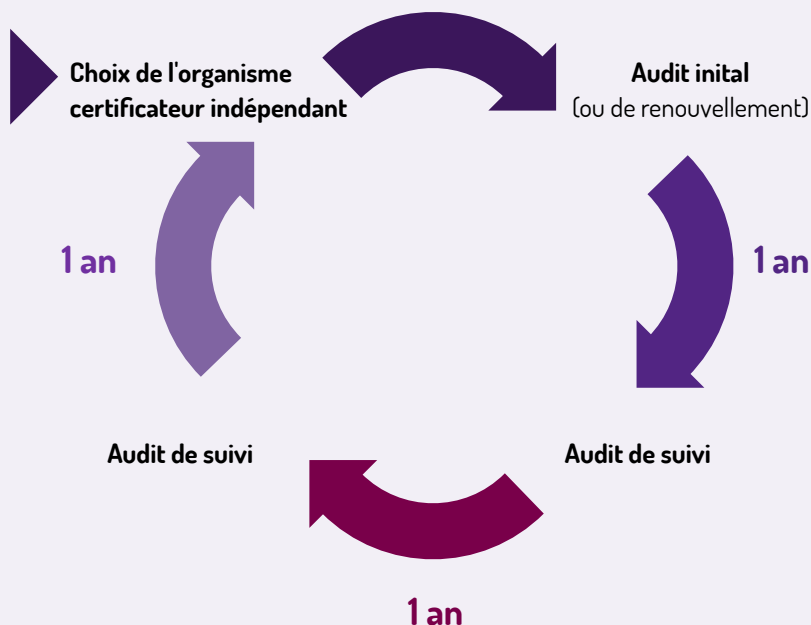
Chaque point de la norme ou du règlement sera alors contrôlé. Une fois le système validé, l'entreprise reçoit le certificat ISO 14001 ou la déclaration de validation du vérificateur pour EMAS.

Cette reconnaissance peut être un moyen de maintenir et d'améliorer son SME grâce au regard extérieur du certificateur/vérificateur. De plus, cette étape peut répondre à une stratégie de l'entreprise, celle de communiquer sur sa politique environnementale.

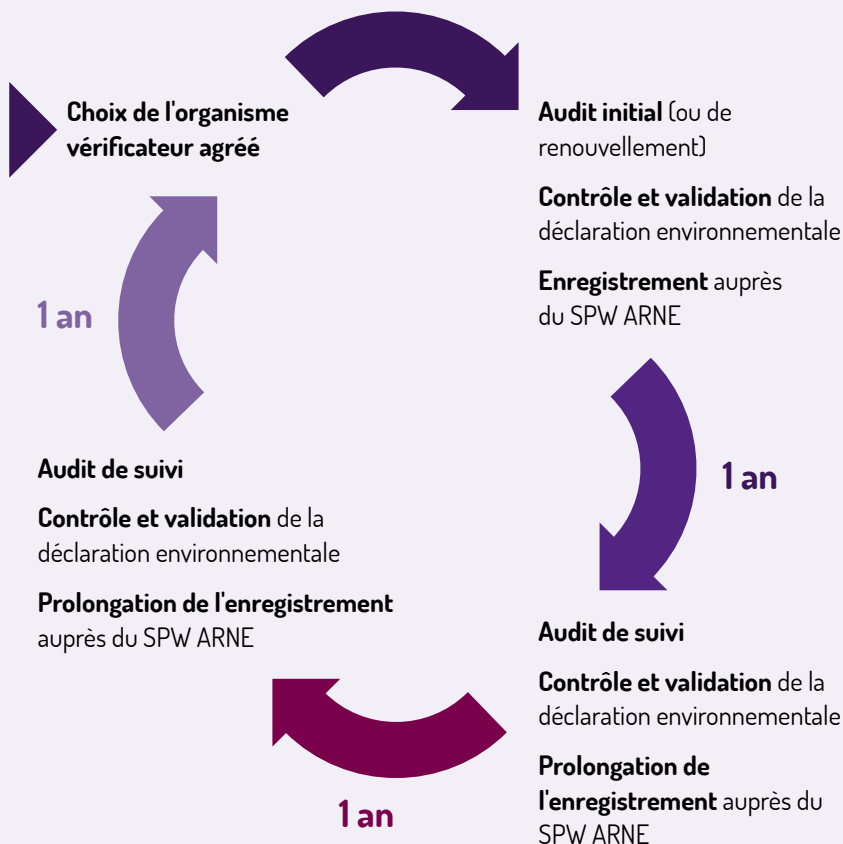


Affichage à l'entrée du SPW ARNE

DÉROULEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 14001



DÉROULEMENT DE L'ENREGISTREMENT EMAS



🔗 BON À SAVOIR !

Le cycle EMAS de 3 ans peut être étendu à 4 ans avec une vérification tous les 2 ans pour les petites organisations qui en font la demande (voir Article 7 du règlement EMAS).

➤ Plus d'info sur <https://eur-lex.europa.eu>

✓ AVIS DE L'EXPERT

Coûts

Dès le départ, l'identification des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la construction et à la mise en œuvre du SME permettra de gagner du temps et de l'argent. En effet, différents coûts pourraient être à planifier pour la formation, la consultance, la veille réglementaire, l'audit interne, l'audit de conformité, l'audit de vérification... autant les anticiper !

La prévision et le suivi de ces coûts est à mettre en balance avec les gains financiers qui peuvent être attendus du SME en ce qui concerne la baisse des consommations, l'augmentation de la récupération (circularité), la maîtrise des achats, la diminution des déchets... Ces gains sont une forme de retour sur investissement.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

PAGE 46



#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT	47
#2 LES ADRESSES UTILES	48
#3 D'AUTRES ENGAGEMENTS	50

#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT

FORTE DE SON EXPÉRIENCE DE TERRAIN, LA CELLULE ENVIRONNEMENT DE L'UWE A DÉVELOPPÉ DE NOMBREUX SERVICES ET OUTILS, AFIN D'AIDER LES ENTREPRISES DANS LEUR GESTION ENVIRONNEMENTALE.

- **Diagnostic environnement.** Véritable état des lieux de l'entreprise, le diagnostic environnement cible les actions prioritaires à mettre en œuvre et identifie la réglementation applicable à l'entreprise.
- **Tableaux de suivi des données environnementales.** Tableaux Excel de suivi qui permettent d'encoder toutes les informations pertinentes en ce qui concerne les déchets, l'eau ou l'énergie (consommations, coûts...) et d'obtenir des tableaux de synthèse et des graphiques d'analyse de ces informations.
- **Affichettes de marquage.** Affiches de sensibilisation et de marquage au tri des déchets et aux bons gestes d'utilisation rationnelle de l'énergie.
- **Brochures thématiques.** Publications pratiques et pragmatiques, constituées d'exemples concrets, de témoignages d'entreprises, d'illustrations, de conseils, et de sources d'informations complémentaires sur 5 thématiques (gestion des déchets, sensibilisation du personnel, prévention des déchets, gestion de l'eau et biodiversité).

i Ils sont disponibles gratuitement sur www.environnement-entreprise.be

🏆 Retrouvez également des exemples d'entreprises remarquables sur www.environnement-entreprise.be

💡 BON À SAVOIR !

La Cellule Environnement diffuse une lettre d'information bimestrielle reprenant des actualités environnementales, une brève veille réglementaire, diverses informations utiles (appels à projets, primes...) ainsi que l'agenda des événements qu'elle organise.

#2 LES ADRESSES UTILES

LES PUBLICATIONS ET SITES INTERNET QUI SUIVENT TRAITENT DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET PEUVENT ÊTRE UNE SOURCE D'INSPIRATION UTILE.

➔ PUBLICATIONS

EMAS, moteur de changement

Cette brochure, réalisée par le HelpDesk Européen EMAS, est basée sur des cas d'entreprises montrant comment elles ont, grâce au règlement EMAS, pu créer un avenir durable tout en suscitant des changements de manière positive et efficace.

📄 <http://environnement.wallonie.be/emas>



3 x 3 bonnes raisons de rejoindre l'EMAS

Ce document, réalisé par la Commission européenne, explique comment améliorer ses performances environnementales à travers neuf critères de management environnemental. Chaque critère est enrichi d'exemples.

📄 www.emas.eu



Introduction à la norme ISO14001 : 2015

Cet ouvrage, paru aux éditions Wolters Kluwer, vise à décrire, au travers de la norme ISO 14001, telle que révisée en septembre 2015, en quoi consiste le management environnemental actuel. Il apporte des méthodes et outils permettant de répondre aux différentes exigences.



i www.wolterskluwer.be

➔ SITES WEB

i https://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm

i <http://environnement.wallonie.be/emas>

i www.iso.org/fr/home.html

i www.techniques-ingenieur.fr

(base documentaire – système de management environnemental)

💡 BON À SAVOIR !

En Wallonie, des aides financières sont disponibles, notamment en matière d'aide à la consultance dans le cadre de la mise en place d'un SME. Notons que la prime spécifique pour des investissements destinés à la protection de l'environnement et/ou à l'utilisation durable de l'énergie est également augmentée si l'organisme est (déjà) enregistré ISO 14001 ou EMAS.

i Plus d'info sur www.aides-entreprises.be

#3 D'AUTRES ENGAGEMENTS

D'AUTRES ENGAGEMENTS PERMETTENT D'INSCRIRE L'ENTREPRISE DANS UNE DÉMARCHE À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL SANS FORCÉMENT MENER À UNE CERTIFICATION. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES (LISTE NON EXHAUSTIVE).

➔ GREEN DEAL ACHATS CIRCULAIRES



Le *Green Deal Achats Circulaires* vise à favoriser le développement d'une économie circulaire

en Wallonie. Il encourage toute organisation, publique ou privée, à s'engager dans la circularité au moyen d'actions très concrètes. Opportunités économiques, compétitivité et préoccupations environnementales sont au cœur de ce projet durable.

Les signataires du *Green Deal Achats Circulaires* s'engagent pour une durée de trois ans soit en tant qu'acheteur, soit en tant que facilitateur.

Les acheteurs s'engagent à mettre en œuvre au minimum deux projets pilotes d'achats circulaires sur une période de trois ans. Une communauté d'acteurs, rassemblant des facilitateurs, des experts et d'autres signataires, les soutient dans leurs démarches.

Les facilitateurs s'engagent à réaliser deux nouvelles actions visant à soutenir les acheteurs dans leurs démarches d'achats circulaires.

➔ Plus d'info sur <http://economiecirculaire.wallonie.be/green-deal>

ILS L'ONT FAIT !

» ISOHEMP

Fabrication de blocs de chanvre pour la construction 📍 Fernelmont.

Depuis 2012, IsoHemp à Fernelmont produit des blocs de chanvre pour la construction et la rénovation de bâtiments. L'environnement est inscrit dans l'ADN même de l'entreprise depuis sa création. En plus d'utiliser un produit 100% naturel, avec des matériaux et fournisseurs locaux, elle a une production 0 déchet. En effet, ceux-ci sont réintroduits dans le cycle de production ou bien utilisés pour créer de nouveaux produits. La finalité est d'avoir des produits les moins impactant possible pour l'environnement.



Produits IsoHemp lors d'un chantier de rénovation

L'entreprise IsoHemp a signé le GreenDeal Achats Circulaires en tant que facilitateur puisque ses produits s'inscrivent complètement dans une démarche de circularité. L'objectif est aussi de s'inspirer de ces rencontres et d'être une entreprise inspirante pour aller toujours plus loin encore dans la démarche environnementale.

➔ LABEL CANTINES DURABLES

Le label cantines durables vise à soutenir tous les organismes, publics ou privés, offrant un service de restauration collective, dans leur transition vers une offre alimentaire plus durable.

Le label comprend **trois niveaux successifs** auxquels correspond un nombre croissant de critères à respecter : certains imposés, d'autres au choix parmi une liste définie. Les trois niveaux du label sont symbolisés par des radis : la cantine obtient donc 1, 2 ou 3 radis en fonction des actions mises en place. La crédibilité du label est garantie grâce à **une vérification de conformité réalisée par un organisme indépendant**.



➤ Plus d'info sur <http://developpementdurable.wallonie.be/labelcantines>

➔ TOUS VÉLO-ACTIFS

Tous vélo-actifs est une opération de sensibilisation et de communication visant à promouvoir les déplacements domicile-travail à vélo. L'opération soutient et accompagne des employeurs wallons qui s'engagent à mettre en place un **plan d'action intensif de promotion du vélo** au sein de leur entité. Ils deviennent ainsi des modèles pour d'autres entreprises et institutions.



L'opération vise à initier un mouvement qui, partant de quelques entités, est appelé à s'étendre au fil des années pour créer **une véritable culture d'entreprise** en faveur des deux-roues.

Pour soutenir sa politique en faveur du vélo, **la Wallonie a décidé d'octroyer un label « vélo-actif »** aux entreprises suivies dans le cadre de l'opération Tous vélo-actifs. Ce label officiel est remis chaque année sur la base d'une évaluation réalisée par un prestataire externe.

i Plus d'info sur www.veloactif.be

ILS L'ONT DIT !

👤 Patrick Vlasselaer ➔ GLAXO SMITHKLINE

Industrie pharmaceutique 📍 Wavre.

« Le label "vélo-actif" est une belle reconnaissance de la politique vélo en place chez GSK. Labellisés depuis 2013, nous continuons à promouvoir ce mode de transport actif et bon pour la santé. Ce label officiel de la Région wallonne est aussi un réel appui dans notre gestion interne. Notamment grâce à l'audit externe évaluant notre progression et apportant un regard neuf sur les projets menés et à venir. »

En parallèle, l'opération "Tous vélo-actifs" offre également d'autres avantages. L'accès à un réseau permettant l'échange de bonnes pratiques avec d'autres entreprises implantées en Wallonie et à des kits de campagnes de communication "clé sur porte" faciles et rapides à mettre en œuvre. De quoi se rendre Tous actifs pour le vélo. »



Opération « Tous vélo-actifs » lors du printemps à vélo

➔ LA CLEF VERTE

Clef Verte est un label environnemental international destiné aux hébergements touristiques et aux restaurateurs. Les critères pris en compte pour la labellisation sont : la mise en œuvre d'une politique environnementale et d'une démarche socialement responsable, la gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage), la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, les achats responsables (en particulier pour l'alimentation et l'entretien) et la sensibilisation active de la clientèle. Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et une collecte de preuves pour attester du sérieux de la démarche des établissements.



i Plus d'info sur www.green-key.be

➔ IMPRIM'VERT

Le label Imprim'vert s'adresse aux entreprises ayant des activités d'impression. Il a pour objectif de favoriser la mise en place d'actions concrètes limitant les impacts des activités exercées comme la non utilisation de produits toxiques ou le suivi des consommations énergétiques. La sensibilisation environnementale des collaborateurs et de la clientèle fait également partie des critères d'attribution. Le label est octroyé après la réalisation d'un diagnostic par le référent Imprim'Vert et l'élaboration d'un cahier des charges. Après délibération, le comité d'attribution peut octroyer le label à l'entreprise pour une année civile renouvelable.



i Plus d'info sur www.imprimvert.fr

👍 ILS L'ONT FAIT !

► BIETLOT

Imprimerie 📍 Gilly.

L'imprimerie Bietlot est certifiée Imprim'Vert depuis 2012. Plusieurs avantages en découlent comme la rigueur permanente dans la gestion des déchets ou l'assurance auprès des clients de l'investissement de l'entreprise dans sa démarche environnementale. Afin d'avoir un tri parfait, une personne a été nommée responsable pour contrôler et rectifier les éventuelles erreurs.

Aussi, Bietlot va plus loin dans sa gestion environnementale : 95 % du papier utilisé pour les impressions est issu de forêts gérées durablement, sans que cela soit spécifiquement demandé par le client. De plus, l'imprimerie a également installé 786 panneaux photovoltaïques pour répondre à ses besoins énergétiques.



Filière de tri des pots d'encre

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez la Cellule Environnement de l'UWE

☎ +32 (0) 10 47 19 43

✉ environnement@uwe.be

🌐 www.environnement-entreprise.be

Fruit d'un partenariat entre la **Wallonie** et l'**Union Wallonne des Entreprises**, la Cellule Environnement est active depuis 1994 et a pour mission de **sensibiliser les entreprises à la gestion de l'environnement** et à la réduction des pollutions. Elle conseille, informe et oriente les entreprises dans leurs démarches environnementales, toujours avec les mêmes moteurs : contact direct et confidentialité.

Ses services (gratuits et confidentiels) sont destinés aux entreprises situées en Wallonie, qu'elles soient membres ou non de l'UWE.

REMERCIEMENTS

La Cellule Environnement remercie les entreprises Ateliers Jean Del'Cour, BEP, BEP Environnement, Bietlot, Cabot Plastics Belgium, Club EMAS Wallonie, EMAS Helpdesk, Engie Electrabel, GSK, Idema, INASEP, INTRADEL, IsoHemp, Isometall, Prayon, Servioplast, Traiteur Paulus pour leur active collaboration et leurs témoignages précieux.

La Cellule Environnement souhaite également remercier Caroline Dandois Dutordoir (SPW) pour ses conseils avisés.

Toute reproduction, même partielle, des textes et photos de ce document est soumise à l'approbation préalable de la Cellule Environnement.

Avertissement : Nous veillons à la fiabilité des informations que nous communiquons, lesquelles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité. Ces informations et les documents accessibles à partir de notre site ne dispensent pas de consulter les textes légaux parus au Moniteur Belge qui seuls font foi.

*Votre entreprise et l'environnement,
une gestion toute naturelle...*

CELLULE ENVIRONNEMENT

Union Wallonne des Entreprises

Rue de Rodeuhaie 1
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

 +32 (0) 10 47 19 43

 environnement@uwe.be

 www.environnement-entreprise.be

 Environnement UWE

 Cellule Environnement de l'UWE

*« Cette action de sensibilisation
à l'environnement est organisée
dans le cadre des missions d'intérêt
public confiées par la Wallonie
à l'Union Wallonne des Entreprises » .*

Avec le soutien de

